

M. NOSEWORTHY: Il y a eu une requête devant la Chambre à l'effet que lorsque les Indiens seraient assignés, un comité représentatif de la Chambre les rencontrerait, en même temps que le ministre et ses fonctionnaires, mais cela ne rencontra pas alors l'approbation du ministre. Les Indiens se présentèrent devant lui et ses fonctionnaires sans avoir l'opportunité de se présenter devant les membres du Comité, et je crois que le Comité qui siège actuellement, doit avoir le droit, surtout si ses membres désirent certains groupes d'Indiens ou certains représentants des Indiens...

Le PRÉSIDENT: Nous sommes d'accord avec vous sur ce point. Si nous voulons faire venir des Indiens, nous le ferons. C'est ce que j'ai compris à la suite de la motion.

M. JUTRAS: Monsieur le président, il est évident que, vendredi, la grande majorité des membres du Comité ne pensait pas que le temps était venu d'étudier cette question, et c'est pour cette raison que la proposition du renvoi à un peu plus tard a été adoptée. Il n'a pas été déclaré alors si ce serait lundi ou à une autre séance; nous nous sommes simplement entendus pour la remettre.

M. NOSEWORTHY: C'est très bien, pourvu que la question ne soit pas entièrement mise de côté en commençant à parcourir la Loi.

Le PRÉSIDENT: Comme membre du Comité, vous avez le droit de proposer en tout temps qu'un Indien soit entendu sur le présent sujet, ou sur tout autre.

M. NOSEWORTHY: Si c'est entendu, très bien.

M. CHARLTON: Nous étions convenus, vendredi, d'entendre le ministre et un rapport de sa conférence avec les Indiens avant de commencer l'étude de la Loi. Il me semble qu'il n'est pas juste de l'entreprendre maintenant, sans savoir si nous entendrons les Indiens.

Le PRÉSIDENT: Au sujet de quel article de la Loi aimeriez-vous les entendre?

M. CHARLTON: S'il faut qu'ils soient présents, ils devraient l'être alors que l'article est à l'étude.

Le PRÉSIDENT: Alors, vous devez indiquer l'article de la Loi au sujet duquel vous aimeriez les interroger.

M. CHARLTON: Ce n'est pas du tout la question, monsieur le président. Nous avons adopté, vendredi, une résolution à l'effet que le Comité devait entendre le rapport du ministre et avant de continuer, nous devrions décider si nous allons appeler des délégations indiennes ou non.

Le PRÉSIDENT: Il est encore présent.

M. CHARLTON: Oui, mais vous alliez commencer à étudier le bill.

M. GIBSON: Si nous avons le rapport dans l'ordre naturel de chaque clause, nous comprendrons mieux le bill.

Le PRÉSIDENT: Je croyais que le ministre devait le présenter article par article.

M. APPLEWHAITE: Je croyais que le ministre devait expliquer toutes ces constatations sur les divers articles du bill, l'un après l'autre.

Le PRÉSIDENT: Chacun de vous a une copie du rapport, lequel correspond aux différents articles du bill.

M. SIMMONS: Nous devrions nous rendre compte qu'aucun groupe au Canada n'a jamais eu l'occasion d'exprimer ses vues comme les Indiens l'ont eue au cours des dernières années. Comme le président l'a déclaré lors de notre dernière réunion, si nous jugeons nécessaire d'en appeler quelques-uns, nous le ferons et ils seront notifiés en temps et lieu. Je crois que cela conviendrait aux membres du Comité.